

# Un cursus qui ne coule pas de source

## FORMATION Saint-Josse espère lancer une formation de fontainiers fin mars

- ▶ Certaines filières n'arrivent pas à trouver un personnel qualifié et préfèrent créer leur propre formation.
- ▶ Mais le parcours administratif est long pour ces cursus de niche pourvoyeurs d'emplois.

Les experts de l'emploi à Bruxelles dénoncent souvent le manque de formation des demandeurs d'emploi. Un des objectifs des Missions locales est de créer des formations pour des métiers très spécifiques qu'elles jugent porteurs pour les années à venir. Avant de recevoir le premier demandeur d'emploi, le parcours est long et complexe d'un point de vue administratif, comme le démontre la création d'une formation de fontainiers par la Mission locale de Saint-Josse.

Tout d'abord, une équipe doit déterminer quels seront les besoins des employeurs dans les années à venir. « Nous analysons le marché de l'emploi en participant à de nombreuses conférences et rencontres dans tous les domaines, afin d'identifier des métiers de niche pour lesquels Bruxelles Formation ne peut pas forcément apporter une réponse rapidement », explique Claire Degouys de la Mission locale de Saint-Josse. « Une fois le métier identifié, nous devons trouver des personnes ressources pour monter la formation. »

Le dossier s'étoffe grâce à la création de modules comme l'ergothérapie, la gestion, le français, le savoir-être... On calcule le nombre d'heures de cours, la du-

rée des formations théorique et pratique, et des stages. « Pour le métier de fontainiers, nous avons eu des contacts avec les personnes travaillant dans les métiers de l'eau, qui expliquaient que le réseau de distribution était en très mauvais état et que dans les années à venir, d'importants chantiers allaient avoir lieu. Pourtant, il n'existe pas de formation pour fontainiers en Région bruxelloise. Or, nous allons avoir besoin de ces ouvriers qui pour l'instant apprennent souvent sur le tas. »

En juin, la Mission locale a rendu un dossier contenant le nombre d'heures dont elle avait besoin à Bruxelles Formation, qui doit approuver toutes les for-

**Pour cette formation très technique, la Mission locale a besoin d'environ 60.000 euros**

mations pilotes de la Région. En septembre, elle a étoffé son travail pour expliquer la pertinence d'un tel projet, et en janvier, le comité de gestion de Bruxelles Formation se réunit pour approuver ou non la nouvelle filière.

Seulement, cette année, le visa ne peut encore être délivré car pour financer ce cursus, la Mission locale doit répondre à un appel à projets du Fonds social européen qui n'a toujours pas été publié. « Il aurait dû l'être en 2014, puisqu'il court sur la période 2014-2020 », précise Pascale Scheers, directrice de la Mission locale de Saint-Josse. « Sans cet appel qui concerne les formations innovantes, nous ne pouvons obtenir les subsides nécessaires à sa tenue. Nous voudrions également réserver trois places dans le cadre de la Garantie jeunes. Or, là aus-

si, l'appel à projets n'a toujours pas été publié et nous souhaitons démarrer notre formation le 23 mars. »

Pour cette formation très technique, la Mission locale a besoin d'environ 60.000 euros. Pour les cours pratiques, elle doit notamment envoyer ses élèves au centre de compétences « Le polygone de l'eau », à Verviers. Ce centre permet aux étudiants de s'exercer dans des conditions proches du réel, puisqu'il reconstruit un réseau de distribution d'eau.

Afin de ne pas perdre trop de temps, Bruxelles Formation a donné la possibilité aux Missions locales de déposer leurs dossiers de nouvelles formations pour les étudier avant la publication de l'appel à projets européen. Ainsi, une fois celui-ci lancé, Bruxelles Formation pourra délivrer son visa rapidement.

Selon le cabinet du ministre de la Formation pour la Cocof, Didier Gosuin (FDF), un accord serait intervenu dans la répartition des montants donnés par l'Europe entre la Cocof, la Fédération Wallonie Bruxelles et la Région wallonne. L'appel à projets du Fonds social européen devrait donc être publié dans les jours à venir.

Il faudra une quinzaine de jours à la Cocof pour étudier le dossier de candidature déposé par les Missions locales. Puis Bruxelles Formation donnera son visa. La formation devrait donc pouvoir débuter le 23 mars prochain.

Cela ne veut pas dire pour autant que la Mission locale recevra les subsides. « Les retards sont importants dans le paiement, notamment de la part de l'Europe, qui nous doit cinq ans de subsides », conclut la directrice. ■

VANESSA LHUILLIER

# Un avenir qui n'est pas bouché pour les jeunes bouchers

Les métiers en pénurie ont été identifiés voici quelques années par Actiris. Parmi eux, celui de boucher-charcutier. Pour tenter d'y remédier, l'entreprise Viangro, le plus important

grossiste en viande de la capitale, a décidé de mettre la main au portefeuille pour former ses futurs employés, en invitant les élèves de l'Institut Roger Lambion à venir se former dans leur usine.

A Bruxelles et en Wallonie, entre 2012 et 2014, plus de 200 boucheries ont fermé leurs portes. Souvent, les gérants ne trouvent pas de jeunes pour les remplacer. Pour tenter de combler la demande, l'Institut Lambion a mis en place un nouveau dossier pédagogique.

Il a noué un partenariat avec la société Viangro, située à Anderlecht. Celle-ci emploie plus de 650 personnes, souvent peu qualifiées lorsqu'elles arrivent dans l'entreprise. Elles sont formées

par les employés plus anciens pour « portionner » les morceaux de viande qui finiront dans les barquettes de nos supermarchés.

Dès la rentrée de septembre prochain, des cours de niveau secondaire supérieur se tiendront à l'Institut Lambion et sur la chaîne de Viangro. Cette utilisation permettra aux étudiants de travailler dans des locaux aux normes de l'Afsca, mais aussi de faire connaissance avec le monde de l'entreprise. Les droits d'inscription seront de 180 euros, et une cinquantaine de jeunes pourront suivre les cours.

« Nous avons de grandes difficultés à recruter un personnel qui est déjà formé », précise Brigitte Borremans, fille du fondateur de l'entreprise. *Ils sont peu nombreux à choisir cette filière et c'est un métier difficile.* » Grâce à ce partenariat, Viangro espère ne plus connaître de problèmes de recrutement. ■

V.Lh.

## EN PRATIQUE

### Comment participer ?

Huit personnes se sont déjà inscrites suite à la séance d'information mais 14 demandeurs d'emploi peuvent y participer. Il faut être demandeur d'emploi inscrit chez Actiris, avoir une bonne condition physique, une connaissance du français et ne pas souffrir ni de vertige ni de claustrophobie.

Du 23 mars au 3 avril, on lui présentera le métier afin qu'il puisse déterminer si cela lui convient.

Jusqu'en août, le stagiaire est formé au métier, puis suivra un stage d'un mois. Durant la formation, il apprendra le calcul, la lecture de plans, la pose en tranchées, les raccordements, le secourisme, la rédaction de rapports...

Après ce type de formation, en général, le taux de remise à l'emploi est de 65 à 75 %.

Infos : 02/210.89.39